

Droits des enfants et participation citoyenne : une résolution pour préciser l'ambition du CESE



TRAVAUX PUBLIÉE LE 30/09/2026

Saisine liée : [DROITS DES ENFANTS](#)

Formation de travail liée : [DÉLÉGATION AUX DROITS DES ENFANTS](#)

Comment mieux défendre les droits des enfants et faire vivre leur droit à participer aux décisions qui les concernent ? À travers une résolution prochainement examinée en assemblée plénière, le CESE entend préciser son ambition en matière de droits des enfants et de participation citoyenne, tout en

réaffirmant le rôle de sa délégation aux droits des enfants.

Les droits des enfants au cœur des préoccupations de la société

Les droits des enfants sont aujourd’hui fortement questionnés. Les enfants sont victimes de violences, mais aussi confrontés aux conséquences d’une société ébranlée par de multiples défis : risques environnementaux, menaces sur les familles, tensions au sein du système éducatif ou encore nouvelles formes d’exclusion de l’espace public, à travers notamment le phénomène du « no kids ».

Dans ce contexte, la place des enfants dans la société, leur considération par les adultes et leur capacité à participer aux décisions qui les concernent constituent des enjeux majeurs d’aujourd’hui et de demain.

Une résolution pour définir l’ambition du CESE

À l’occasion d’une prochaine résolution, le CESE sera amené à préciser le niveau d’ambition qu’il entend se fixer en matière de défense des droits des enfants et de participation citoyenne.

Le texte devra notamment répondre à plusieurs questions structurantes : quel niveau d’ambition le CESE se fixe-t-il en matière de défense des droits des enfants ? Quelle est la raison d’être de la délégation aux droits des enfants ? Quelle place la participation des enfants doit-elle occuper dans le fonctionnement démocratique du CESE ?

Un vote en assemblée plénière

Cette résolution a vocation à réaffirmer l’engagement du CESE en faveur des droits des enfants et à préciser le rôle de la délégation aux droits des enfants dans les travaux de l’institution. Son examen en assemblée plénière constituera une étape importante pour définir les orientations du CESE sur ces enjeux et renforcer la place accordée à la parole des enfants dans la vie démocratique.